

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

R E C E P I S S E D E D E P O T

28 COURS TOURNY 24009 PERIGUEUX CEDEX

TEL: 05 53 08 66 00

ACCES MINITEL GRAND PUBLIC:***** 08 36 29 22 22 *****
(COMPOSER CE NO AU TELEPHONE, LE VALIDER SUR VOTRE MINITEL).

SOCIETE FISCALE ET JURIDIQUE DU CENTRE OUEST

LA BREGERE RUE MAX BAREL
BOULAZAC
24750 PERIGUEUX

V/REF :
N/REF : 68 B 19 / A-197

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERIGUEUX CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 17/02/97, SOUS LE NUMERO A-197,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30/12/96

ADMINISTRATEUR PARTANT

... CONCERNANT LA SOCIETE
GESTION ET COMPTABILITE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIETE ANONYME
RUE MAX BAREL "LA BREGERE"
BOULAZAC
24750 PERIGUEUX

R.C.S PERIGUEUX B 788 040 921 (68 B 19)

LE GREFFIER



COPIE CONFORME,
Le Président,

" GESTION ET COMPTABILITE "
SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE 252.000 FRANCS
SIEGE SOCIAL : Rue Max Barel - Lieudit "La Brégère"
BOULAZAC (Dordogne)

R.C.S. PERIGUEUX B 788 040 921 (68 B 19)

=====

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 30 DECEMBRE 1996

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-SEIZE, et le
Lundi Trente Décembre à dix heures, au siège social,

Les Administrateurs de la Société Anonyme
"GESTION ET COMPTABILITE - SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, au capital de DEUX CENT
CINQUANTE DEUX MILLE FRANCS divisé en DEUX CENT QUARANTE
ACTIONS de MILLE CINQUANTE FRANCS chacune, dont le siège
social est à BOULAZAC (Dordogne) Rue Max Barel - Lieudit
"La Brégère".

Se sont réunis en Conseil sur convocation du
Président Monsieur Gilbert SOULIER.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Gilbert SOULIER, Président du Conseil
d'Administration,
- Monsieur Yves RESTOIX,
- Monsieur Dominique DELSART,
- Monsieur Hervé MARTRECHARD.

Sur quatre Administrateurs en exercice,
régulièrement convoqués, quatre sont présents.

En conséquence et conformément à l'article 16 des statuts, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Xavier-Luc PLASSAIS remplit les fonctions de Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Démission de Monsieur Yves RESTOIX en qualité d'Administrateur.

Le Président informe le Conseil d'Administration de la demande de Monsieur Yves RESTOIX d'être déchargé de son mandat d'Administrateur de la Société.

Après avoir exprimé ses remerciements à Monsieur RESTOIX sur sa précieuse collaboration au sein de la Société, la résolution ci-après est mise aux voix :

RESOLUTION UNIQUE

Le Conseil d'Administration constate la démission de Monsieur Yves RESTOIX de ses fonctions d'administrateur à compter de ce jour et ne procède pas à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ooooo

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix heures quarante cinq minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, les Administrateurs présents et le Secrétaire.

LE PRESIDENT

Monsieur Gilbert SOULIER

LES ADMINISTRATEURS

Mr. Dominique DELSART

Mr. Hervé MARTRECHARD

Mr. Yves RESTOIX

LE SECRETAIRE

Monsieur Xavier-Luc PLASSAIS